

S'INITIER À LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX*

*Une formation sur un référentiel de l'INRS

Merci d'envoyer votre bulletin d'inscription à augeo@augeo-rh.com

Dates choisies :

Lieu choisi :

PARTICIPANT

Nom : Prénom :
Fonction : Date de naissance : / /
Téléphone :
Email :

ENTREPRISE

Inscription à titre personnel ☐
Indépendant, association ou entreprise de 10 salariés ou moins ☐
Entreprise de plus de 10 salariés ☐
Raison sociale :
Adresse :
N° de SIRET : Code APE :

RESPONSABLE DE LA SIGNATURE DE LA CONVENTION

Nom : Prénom :
Fonction :
Téléphone :
Email :
Adresse :
(si différente)

RÈGLEMENT

50% du coût de la formation, soit 490 € (ou 343 €, voir au dos) à l'inscription ou au plus tard 4 semaines avant la session. Solde au plus tard au démarrage de la session.

Règlement joint, montant :

Virement* ☐ Chèque ☐

* Coordonnées bancaires transmises sur demande à augeo@augeo-rh.com

☐ Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente mentionnées au verso

Date :

Signature et cachet :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ORGANISATION DE LA FORMATION

Tous les éléments relatifs aux objectifs, aux moyens et méthodes pédagogiques, ainsi que le contenu complet du programme seront adressés lors de la confirmation d'inscription.

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation à l'initiative du client doit être communiquée par écrit au moins 10 jours ouvrables avant le début de la formation.

Pour toute annulation dans les 5 jours ouvrables précédents le 1^{er} jour de la formation, le client sera redevable de la moitié du coût de la formation non suivie. Pour toute annulation dans les 6 à 10 jours ouvrables précédents le 1^{er} jour de formation, le client sera redevable de 25% du coût de la formation non suivie.

Augeo-RH se réserve le droit de modifier, de reporter ou d'annuler la formation dans des circonstances indépendantes de sa volonté et en particulier si le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant.

PRIX ET MODE DE RÈGLEMENT

Augeo-RH est exonéré de TVA pour la formation professionnelle, en vertu de l'article 261-4 du code général des impôts.

La formation « S'initier à la prévention des risques psychosociaux » de 2 jours est facturée 980 € nets de TVA par stagiaire. Une réduction de 30% (soit, coût de la formation : 686 € nets de TVA) est consentie aux personnes finançant leur formation à titre personnel ou employées d'une entreprise de moins de 10 salariés, et aux 2^{ème} et 3^{ème} inscrits d'une même entreprise à une même session. Pour ces derniers, la réduction est appliquée au paiement du solde.

ADMINISTRATION

Dès l'inscription validée, Augeo-RH adresse un email de confirmation au responsable de la signature de la convention et au stagiaire. Une convocation est adressée au stagiaire avec une copie au responsable de la signature de la convention 10 jours avant la formation.

À l'issue de la formation, une attestation de présence est remise au stagiaire et une autre est adressée au responsable de la signature de la convention.

PRISE EN CHARGE PAR UN ORGANISME COLLECTEUR AGRÉÉ - OPCA

En cas de demande de prise en charge du coût total ou partiel par l'OPCA dont dépend le client, il appartient à celui-ci d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation et de présenter à Augeo-RH les documents qui doivent être complétés au démarrage et à l'issue de la formation.

Augeo-RH RCS Paris 538 809 914 - 4, boulevard Voltaire 75011 Paris France
+33 (0)1 82 09 00 60 – augeo@augeo-rh.com – www.augeo-rh.com

Déclaration de prestataire de formation n°11755036575

Habilitation au dispositif de formation

« Initiation RPS – Former les salariés ou dirigeants d'entreprises à la prévention des RP » n° 634015/2015/RPS-01/O/12